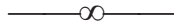


# CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



- Dénomination* : « SPM FISHERIES INTERNATIONAL ».
- Forme* : SASU.
- Capital* : Cinq cent mille ( 500 000) euros.
- Durée* : 99 ans.
- Objet social* : - La société a pour objet directement ou indirectement ; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises du secteur de la pêche industrielles et artisanale.  
Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié, et l'assistance et l'administration dans la gestion des sociétés.
- Siège social* : 11, rue Georges-Daguerre à Saint-Pierre  
B.P. 4371  
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Président* : M. Tony HELENE  
Né le 12 mars 1963 à Saint-Pierre  
Demeurant 140, route de Cléopâtre à Saint-Pierre  
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Dépôt* : Tribunal d'instance de Saint-Pierre.
- Début d'activité* : 17/05/2023.

*Le président de la SASU*

M. Tony HELENE

